

# CAHIER DES CHARGES

## JUGES



Jean Claude BORNE, alors Président de la Ligue de Franche Comté FSCF créa en 1984 une commission JUGES mixtes de gymnastique et il en confia la présidence à Gérard VICKI, juge RL et membre du Comité de Ligue.

Celui-ci en assura la présidence de 1984 à 2008 et a donné sa démission du Comité de Ligue et de la Commission lors de l'AG 2008 pour raisons de santé.

En 2008, c'est donc Marie France JUNOD qui fut nommée Présidente de cette commission. Elle en assurait le secrétariat depuis 1984.

Cette commission est donc composée de juges dont une grande partie sont FORMATEURS.

Il s'agit

AUXOUX	Christian	Espérance	LONS LE SAUNIER
BOIRON	Monique	Gym	THISE
BRUCHON	André	Gvo	ORNANS
CHAPUIS	Anne Claude	Bousbotte	BESANCON
COMTE	Maryvonne	UG	DOLE
DE LUCCA	Mickaël	Sportive	AUDINCOURT
EMONIN	Sandra	AISC	ROULANS
FIGARD	Michel	Mancine	MAMIROLLE
FOURNERET	Marie Hélène	Sportive	AUDINCOURT
GODINAT	Sabine	Boroillotte	VALENTIGNEY
GIRARDIN	Isabelle	Saint Michel	MORTEAU
GROCHULSKA	Corinne	Gym	THISE
JAY	Florentin	Jeanne d'Arc	GRAND COMBE
JUNOD	Marie France	Bousbotte	BESANÇON
MARICHY	Karine	AUO	PONT DE ROIDE
SCHREPF	Thomas	Cita	BESANCON
THIBAUD	Alex	Avenir	VALDAHON

### **Juges formateurs qui ne sont pas à la Commission Juges**

FOURNERET	Fabienne	Bousbotte	BESANCON
HASHOLD	Maxime	Bousbotte	BESANCON
PIAT	Véronique	Boroillotte	VALENTIGNEY
STEPHENSON	Véronique	Gym	THISE

**Les demandes de candidature (avec lettre de motivation) doivent être faites auprès de la Région Bourgogne Franche Comté à l'attention de Marie France JUNOD.**

Parallèlement à cette commission, il y a la Commission INTER LIGUES Bourgogne Franche Comté qui se réunit régulièrement à BEAUNE. Cette commission est plus particulièrement chargée de la formation sur le plan CODE FIG (Fédération

Internationale de Gymnastique) et c'est elle qui nomme les formateurs des journées de formation FIG. La Franche Comté est représentée par

AUXOUX	Christian	Président
JUNOD	Marie France	Secrétaire

**A cette commission, il manque un juge de gymnastique masculine pour représenter le CD 25/70/90.**

La demande de candidature doit être adressée à Christian AUXOUX - 11 Cité Foch 39000 LONS LE SAUNIER.

Sur le Plan national deux commissions GF et GM avec des groupes qui s'occupent des examens et formations de juges

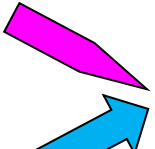
CNGF	Marie France JUNOD
CNGM	Plus de représentant de la Franche Comté à cette commission

## LA CLASSIFICATION DES JUGES

### Gymnastique féminine

Juge en Formation

Juge 1 <sup>er</sup> niveau	J 1
Juge 2 <sup>ème</sup> niveau	J 2
Juge 6 <sup>ème</sup> degré	J6
Juge Libre	JL
Juge Arbitre Fédéral	JFA
Juge Arbitre Fédéral Formateur	JFAF



### Gymnastique masculine

Juge en Formation

Juge D1	Départemental 1 <sup>er</sup> échelon
Juge D2	Départemental 2 <sup>ème</sup> échelon
Juge D3	Départemental 3 <sup>ème</sup> échelon
Juge Fédéral 1	Juge libre 1 <sup>er</sup> niveau
Juge Fédéral 2	Juge fédéral
Juge Fédéral 3	Juge Fédéral expert

Les cartes JUGES EN FORMATION sont délivrées par la Commission Juges

Les cartes Juges 1<sup>er</sup> échelon en GF sont délivrées par la Commission Juges après tests de connaissances

Examen écrit en janvier et obtention si réussite de la carte Juge GM 1<sup>er</sup> échelon

Tous les livrets D1 D2 F1 F2 F3 en GM sont délivrés par la CNGM après examen

Tous les livrets J2 et J6 et les Fédéraux sont délivrés par la CNGF avec des timbres de couleurs différentes pour chaque examen

## LES EXAMENS

Les examens J2 et J6 en gymnastique féminine sont passés dans les régions et/ ou CD

La date est fixée par la CNGF pour les écrits et pratique sur VIDEO en GF.

### Pour le JUGE Libre :

- l'écrit se passe en janvier en région avec un juge fédéral référent nommé par le CNGF – En Bourgogne Franche Comté Marie France JUNOD
- La pratique lors des fédéraux individuels en mai
- Les candidatures doivent toujours être envoyées à la **CNGF avant la CNGF de décembre**

### Pour le Fédéral :

- Il se passe sur deux ou trois ans selon les candidats.

### Pour les examens en gymnastique masculine :

- Le D1 se passe dans les régions ou les CD - Ecrit : 30 questions et il faut en valider 15
- Le D2 se passe dans les régions ou les CD - Écrit : 30 questions et il faut en valider 20 – Pratique : Sur vidéo pour les 4 agrès de l'année paire ou impaire.
- Le D3 se passe dans les régions – Ecrit : 60 questions et il faut en valider 40. Permet de jugé du libre en jury E.
- Le Fédéral 1 se passe dans les régions. Écrit et pratique sur Vidéo dans les locaux de la région ou du CD
- Seuls les examens fédéraux 2 et 3 se passe sur le niveau national






## DROITS ET DEVOIRS DU JUGE

Nous faisons partie de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF). Elle est issue au début du siècle dernier des patronages de paroisses. Sa principale caractéristique est le souci de **s'occuper de tous**. En ce qui concerne la Gymnastique, les bons et forts comme les plus faibles sont acceptés.

Tout en respectant un minimum de discipline et de sérieux aux entraînements et dans le cadre des compétitions, tous doivent avoir plaisir à être membre de nos associations et éprouver de la joie de se retrouver lors de nos rencontres amicales ou officielles.

Pour information aux personnes qui participent à la première séance d'initiation.

### Organisation sociale et hiérarchique :

-  FÉDÉRATION - FSCF
-  COMMISSIONS FÉDÉRALES - CNGM et CNGF
-  COMITES RÉGIONAUX Bourgogne Franche Comté
-  COMITÉS DÉPARTEMENTAUX - CD 25 – 39 - 70 - 90
-  ASSOCIATIONS (50 associations)

### Autre organisation :

-  COMMISSION INTER LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

## Rôle du juge

- Par ces connaissances et ces compétences, il apporte une note à l'exercice qu'il vient de voir exécuter par le gymnaste.
- Confondu à d'autres notes posées par les différents juges ayant visionné l'exercice, il en sortira d'après certains critères de calcul la moyenne représentant la note finale obtenue par le gymnaste.

## Devoirs du juge

- ❖ Juger les exercices objectivement, correctement et rapidement.
- ❖ Juger de façon uniforme et impartiale.
- ❖ Le juge doit être ponctuel et se présenter à l'heure et au lieu indiqué sur la convocation.
- ❖ Se présenter en tenue correcte et langage correct.
- ❖ Présenter sa carte de juge pour la mise à jour chaque saison et au responsable du Jury au début de chaque compétition.
- ❖ Se préparer personnellement et connaître les mouvements à juger.
- ❖ Être prêt à juger dans les jurys D ou E selon leurs compétences.
- ❖ Prévenir en cas de défection car les absences perturbent l'organisation.
- ❖ Maintenir ses connaissances en participant aux recyclages qui lui sont proposés et en n'hésitant pas à s'informer ou se perfectionner en allant assister deux ou trois fois dans la saison aux entraînements pour étudier les mouvements.

## Qualités morales et techniques

- Le juge a un bon esprit, il est impartial et objectif. Il juge ce qu'il voit
- Il ne juge pas un gymnaste, mais un exercice de gymnastique.
- Il n'a pas à tenir compte de la morphologie du gymnaste.
- Il ne doit pas juger par référence.
- Il ne doit pas approuver ou désapprouver.
- Il ne doit pas se laisser influencer par quiconque ni essayer d'influencer un autre juge.
- Le juge doit avoir un code personnel de jugement qu'il utilise pour noter les fautes instantanément SANS QUITTER LE GYMNASTE DES YEUX. (Il existe des exercices de formation avec vidéos)
- Donner la note rapidement sans consulter le ou les autres juges.

***JUGER : C'est voir, apprécier pour vérifier l'exactitude de l'exercice et sa parfaite exécution afin de déterminer le montant des pénalisations relatives à la tenue, la technique et la juste interprétation.***

Un juge doit :

- Respecter les gymnastes, les moniteurs et les autres juges. Il ne doit faire aucun commentaire sur le niveau et le physique des gymnastes.
- Avoir une attitude exemplaire pour les gymnastes. Tenue vestimentaire, respect des horaires,...
- Être souriant et ouvert aux autres.
- Assister régulièrement au recyclage.
- Juger avec une scrupuleuse impartialité tout au long de la journée.
- Faire abstraction de la couleur ainsi que du nom du club, chaque mouvement doit être jugé à l'instant présent et non la gym « qui d'habitude ... ».
- Être objectif dans son jugement.
- Respecter et faire respecter les règlements.
- Connaître les mouvements et avoir un programme à jour.
- Suivre les règles de conduite pour le jugement et en aucun cas les dépasser.
- Savoir écouter les autres juges en cas de désaccord et savoir se remettre en cause en cas de doute, d'oubli ou d'erreur.
- Être disponible pour donner, de bonne grâce, des explications demandées par un gymnaste ou un moniteur par l'intermédiaire du juge arbitre.
- Prévenir rapidement en cas d'indisponibilité pour se rendre à une compétition.
- Le correspondant JUGES de chaque ASSOCIATION doit inscrire ses juges aux formations et aux compétitions **en accord avec eux**, et surtout dans les délais demandés.

## LE RESPECT

*C'est une attitude qui consiste à ne pas porter atteinte à autrui, et accepter les différences. Je veux qu'on me respecte, donc je respecte l'autre.*

Dans notre contexte, les juges exigent que les gyms aient une attitude irréprochable, donc ils doivent également être irréprochables.

Rappel des droits et obligations de chacun :

- Les gyms et les moniteurs doivent porter une tenue correcte imposée.
- Les juges doivent porter la tenue officielle de la saison.
- Les gyms doivent se présenter en début et fin d'exercice.
- Les juges se lèvent en présentation, attendent la fin de l'exercice avant de baisser les yeux.
- Les gyms et les monos ne doivent pas contester, ni être impolis.
- Les juges ne se moquent pas, même si l'exercice n'est pas correctement exécuté, ils restent polis si on leur pose des questions.

Le juge s'engage à avoir une attitude impartiale tout au long de la compétition.

Ne pas oublier que sans gym, il n'y a pas de compétition, mais sans juge non plus !!!  
Nous avons besoin les uns des autres !

Le respect dans le sport c'est tout simplement :

- Le respect de soi
- Le respect de son club
- Le respect de l'entraîneur et des responsables du club
- Le respect du matériel et des installations
- Le respect de l'adversaire
- Le respect de l'arbitre ou juge et de ses décisions même s'il se trompe.

Faire d'un terrain de sport, un lieu de plaisir, de rencontre et d'amitié.

Le respect n'est pas qu'une notion, c'est un droit et un devoir.

Le respect c'est souvent des gestes simples : un regard bienveillant, dire bonjour, écouter les autres, sourire, remercier, aider et entraîner, accepter les différences...

Le respect est une attitude d'acceptation, de consentement et de considération, souvent codifié, envers une personne, une chose ou une idée.

Le respect ne doit pas être confondu avec la tolérance, car celle-ci n'a pas les mêmes motifs.

On dit du respect qu'il se mérite ou se gagne.



Dans le jugement en gymnastique il s'agit bien du respect de la pratique d'un sport afin d'en assumer son organisation.

Il appartient donc au juge de respecter le pratiquant dans ses évolutions et de se former au jugement pour obtenir l'équité dans son rôle d'appréciation.






## LA FORMATION

### Pourquoi se former ?

Il est fortement conseillé de revenir **UNE FOIS PAR AN** aux formations.

*La Fédération dit : il est obligatoire de se recycler chaque année pour tous les juges tant sur le plan des mouvements imposés que sur les mouvements des Codes FIG et du Code Catégorie 2.*

Cela permet :

-  De se rencontrer pour échanger sur les expériences de chacun
-  De réviser ensemble
-  De mettre au point quelques doutes
-  D'être au courant des modifications
-  D'aller plus loin, d'apprendre d'autres notations (6<sup>ème</sup>, libres).

**Par exemple :** Certaines pénalités n'ont pas toujours été comprises, par exemple l'application de la pénalité de 3 points et la non attribution d'une VD.

Lorsqu'un juge GF estime devoir enlever les 3.00 points, il doit obligatoirement en référer à la présidente du jury et en donner la raison. Cette décision est appliquée sur le plan fédéral et ceci évite les abus.

### Qui peut venir se former ?

Tous les juges qu'ils soient débutants ou plus expérimentés : il y a toujours une formation correspondant au niveau de chacun. Attention, cependant, lors des inscriptions à bien vérifier si c'est une initiation ou un recyclage.

Les formations sont aussi toujours ouvertes aux monitrices et moniteurs. Ils pourront poser les questions leur permettant d'éclaircir les programmes et ainsi préparer plus efficacement leurs gyms pour les compétitions. Certaines pénalités sont hélas dues à la méconnaissance du moniteur.

## Pendant la formation on doit oser :

- S'asseoir devant pour participer, le formateur est un interlocuteur et pas seulement un orateur.
- Faire éclaircir certains points qui semblent incertains.
- Faire corriger les «coquilles» qui se glissent dans le texte ou les paroles du formateur.
- Proposer ses idées, ses outils... pour une notation plus simple, plus juste et plus efficace.

## Et après la formation ?

Se former c'est bien.

Mais... :

- Relire ses notes
- Comprendre
- Connaître parfaitement l'exercice à juger
- Juger impartialement
- Pendant le jugement, ne pas hésiter à demander lorsqu'on a un doute.

... c'est encore mieux.

Et toujours avoir à l'esprit que juger n'est pas sanctionner, mais **attribuer une valeur à un exercice.**

Dans cette optique, il faut savoir mettre une bonne note quand il n'y a pas ou très peu de faute.





**Les timbres sont mis sur les cartes et les livrets de juge lors de la première formation de la saison. Le timbre 2016 sera apposé dès réception donc en général à la formation de Janvier.**

**Chaque correspondant juges doit tenir à jour son fichier avec les formations et les compétitions et l'envoyer à Marie France JUNOD en début de saison sportive.**

## En ce qui concerne les compétitions

Les responsables juges des associations qui inscrivent les juges sans les consulter ainsi que les juges qui ne viennent pas sans prévenir, sont des faits trop fréquents qui nuisent à la mise en place du jury et au bon déroulement de la compétition.

En résumé, après s'être formé, n'oublions surtout pas le respect :

-  du gymnaste
-  du moniteur
-  de l'organisateur
-  du juge.

Tous les JUGES, à l'exception des Juges Régionaux et Fédéraux devront OBLIGATOIREMENT suivre une FORMATION sur les exercices libres (de l'initiation à la formation complète) faute de quoi, ils ne pourront juger la compétition régionale.

## LA TENUE VESTIMENTAIRE DES JUGES

Pour tous les concours et championnats, la **tenue vestimentaire est obligatoire** pour les juges comme il est demandé aux gymnastes de porter la leur.

Dans le cas où cette tenue ne serait pas respectée, le juge pourrait se voir interdire l'accès aux agrès ou au praticable. Les Présidents d'association doivent rappeler à tous leurs juges qu'ils doivent se conformer au règlement. Pour rappel officiellement :

- **Les dames** portent une jupe ou un pantalon **bleu marine en hiver**, un **chemisier ou tee-shirt blanc** ou un blazer ou pull bleu marine et des chaussures blanches ou chaussons de gym blancs. En **été** la tenue est **blanche** (pantalon - **jupe**). **Le short est INTERDIT**. Voir programme fédéral
- **Les hommes** portent un pantalon gris, une chemise blanche ou un tee-shirt blanc, un blazer ou gilet bleu marine, cravate et des chaussures blanches ou chaussons de gym blancs. Voir Programme fédéral

Notons que la région partie Franche Comté accepte quelques adaptations pour les juges en compétition GM **comme le jean foncé** et d'aspect neuf, le **tee-shirt blanc**, une paire de baskets propres de couleur sombre **pour les juges masculins**.

## Les horaires

Afin que nos compétitions se déroulent dans une bonne ambiance, nous demandons que les horaires soient respectés par les gymnastes tout comme les juges. Une compétition peut comporter deux horaires aussi tout retard entraîne un palmarès tardif.

Chaque association se doit de présenter ses gymnastes au moment de l'appel, il en va de même pour les juges. **Le briefing est obligatoire** et la présence des juges est indispensable.

## QUOTAS DES JUGES

AMENDES : ce que nous avons décidé lors de la dernière commission et appliqué dès le 01 janvier 2015

**100.00 € par juge manquant**  
**200.00 € par juge manquant si récidive**

Nous appliquons **en général** les quotas suivants

1	juge	pour	<b>8 Gyms</b>	pour les compétitions par	ÉQUIPES
1	juge	pour	<b>4 Gyms</b>	pour les compétitions en	INDIVIDUELS

**Sauf cas particulier : les quotas sont mentionnés dans les circulaires de chaque rencontre.**





Les juges à blanc comptent pour 0.5 (et pas de juges à blanc au départemental poussin et régional équipes)

Voir relevé de décision commission juges de septembre – il est sur le site ainsi que le relevé de décision de la commission gymnastique



**Les amendes sont à régler à la REGION qui est le seul organisme de FORMATION des JUGES.**

### Exemples :

Une association s'engage au RÉGIONAL avec

-  15 JEUNESSES en équipe
-  10 AÎNÉES en équipe
-  12 PUPILLES en équipe
-  06 ADULTES en équipe

Il faut donc que cette association présente

-  04 juges pour la compétition équipes filles
-  03 juges pour la compétition équipes garçons

Si une association qui à toutes les autres compétitions a toujours le nombre requis de juges, qui est toujours présente aux formations et qui pour une compétition ne pourrait pas fournir **de façon exceptionnelle** le nombre de juges, celle-ci après étude de la commission serait autorisée à demander à une autre association de lui prêter un juge.

Pour les cas de force majeure : bien prévenir la Présidente du Jury **qui se laisse le droit d'analyser le cas de force majeure.**







Cependant, d'autres quotas sont appliqués pour certaines compétitions comme les Interclubs et les compétitions de district – il est donc impératif de se référer au règlement de chaque compétition où celui-ci est donné à chaque fois.

Un tableau sera rempli après chaque compétition par le ou la président (e) pour faire immédiatement le point

### NOM DE LA COMPETITION GF ou GM

associations	Nombre de Gyms	Quota Juges	Nombre de Juges inscrits	Nombre de juges présents	+ ou -
Total					

### DOCUMENTATION MISE À DISPOSITION DES JUGES

-  Programme FSCF en Gymnastique Féminine ou Masculine
-  Le Code Catégorie 2 pour la GF
-  Le Code FIG en GF et GM
-  Les feuilles de notes des 6<sup>ème</sup> degrés en Barres - Poutre - Sol (sur le site de la FSCF et de la Région)
-  Les feuilles de notes des catégories 2 en Saut - Barres - Poutre - Sol (sur le Site de la FSCF et de la région)
-  Les feuilles de notes des catégories 1 Saut- Barres - Poutre - Sol (sur le site de la FSCF et de la région)

- 🌈 Les feuilles de notes GM pour les Libres
- 🌈 Les feuilles de notes pour noter les imposés du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> qui ont été faites par des juges de la commission et qui sont à disposition de ceux et celles qui voudraient noter avec. Elles seront également mises sur le site de la Franche Comté.

## Les Liens

Vous pouvez vous rendre sur le site de la FSCF aussi bien dans la commission de gymnastique féminine que masculine et vous y trouverez par exemple les feuilles de Cotation des catégories 1 ou 2. Le lien pour télécharger le Code FIG etc.....

[www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)

Et vous vous rendez dans la commission féminine ou masculine

Pour les juges féminins dans programme.

Vous pourrez aussi vous rendre sur le site de la FRANCHE COMTÉ. Nous allons mettre en place des exercices sur Vidéo avec les corrections en symboliques et la note D, la note E et la note Finale.

[www.fscf-fcomte.fr](http://www.fscf-fcomte.fr)

**Tous les juges doivent être inscrits à l'INFO LETTRES qui paraît tous les lundis matins. Il suffit de se rendre sur le site et de s'inscrire**

**Toutes les formations sont également sur le site dans la partie EVENEMENTS**

Dans chaque association, il y a UNE ou UN correspondant juges **et son rôle est très important en ce qui concerne le suivi des juges**

Il doit les informer de toutes les formations

Faire les inscriptions à celles-ci

Faire les inscriptions des juges aux différentes compétitions

Transmettre les jurys des compétitions et le briefing ETC.....